

Restitution

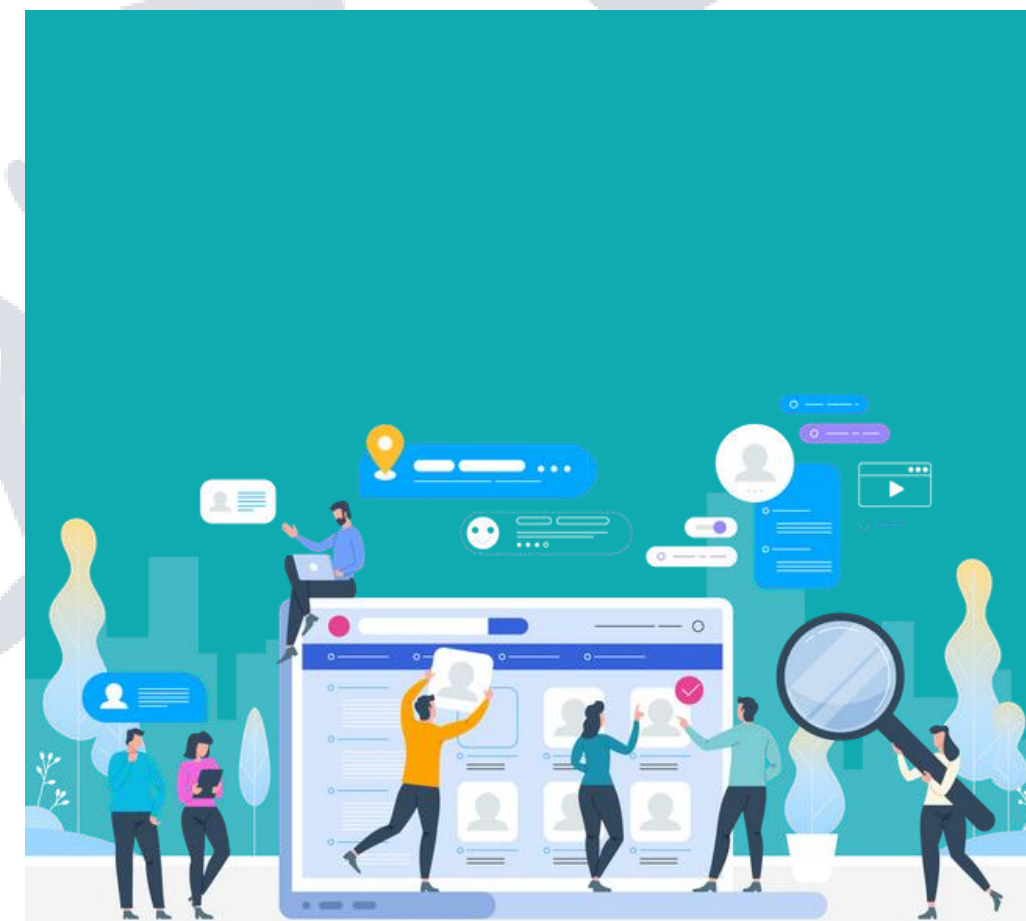
A2 – Le périmètre d'action de l'administration





Constats clés

- 1) Méconnaissance du périmètre d'action de l'administration (en interne et en externe) ;
- 2) Périmètre d'action soumis au contexte géographique ;
- 3) Périmètre d'action peu flexible en raison du cadre réglementaire.



Enjeux et défis

- 1) Mutualiser au mieux les moyens entre l'administration et le privé ;
- 2) Développer l'inter opérabilité ;
- 3) Evolution de la culture administrative (agilité, flexibilité)



Les leviers d'actions

- 1) Identifier les outils techniques et budgétaires nécessaires à la mise en place d'une collaboration renforcée entre :
 - Les acteurs du secteur public :
 - Le Pays est en charge de la stratégie et les Communes sont en charge de l'opérationnel (principe de subsidiarité) ;
 - Favoriser les échanges interservices et entre les administrations (Etat, Pays, Communes) et moderniser les pratiques administratives ;
 - Les acteurs des secteurs public et privé :
 - Mettre en place des délégations de service public pour les missions non essentielles ou non stratégiques ;
 - Confier au secteur privé certaines activités de nature commerciale



Les leviers d'actions

2) Promouvoir la culture du service public en intégrant les valeurs culturelles polynésiennes.



Nos actions

1) Accompagner les agents tout au long de leur carrière pour une meilleure adéquation avec les missions exercées :

A) Créer une école de l'administration :

- Former les agents à la déontologie, culture de l'administration ;
- Former les agents avant la prise de fonctions (formation obligatoire) ;
- Stage d'immersion dans les services ;

B) Permettre une gestion de carrière facilitée :

- Favoriser la mobilité externe et interne ;
- Offrir un parcours de formation complet



Nos actions

2) Implanter le numérique pour faciliter le parcours administratif :

- Faciliter les démarches des usagers : création d'une plateforme unique pour tout les administrations (Etat, Pays, Communes) tout en proposant des guichets uniques pour maintenir le lien social ;
- Accélérer les procédures interservices et internes au service.



3) Redéfinir les contours du service public :

- Créer une fonction publique hospitalière ;
- Déléguer au secteur privé les missions non essentielles et non stratégiques.

MĀURUURU

